

SAÔNE BEAUJOLAIS

La communauté de communes lance sa propre marque d'électricité verte

Ce mardi 9 mai, la Communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB) a lancé officiellement BôWatts, sa propre marque d'électricité verte. Destinée d'abord aux particuliers, son objectif est multiple : leur fournir de l'électricité verte, à un tarif négocié et les aider à réduire leur consommation.

« Un lieu historique pour un événement historique ! » Sur la petite scène installée dans l'antre de l'Hôtel-Dieu à Belleville-en-Beaujolais, le maire Frédéric Pronchéry n'a pas manqué de superlatifs ce mardi 9 mai. La Communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB) vient de lancer sa marque d'électricité verte : BôWatts. L'idée est de fournir une électricité verte aux habitants du territoire (potentiellement, 25 000 foyers), de leur faire profiter de tarifs négociés par la CCSB via un contrat d'achat groupé, et de les impliquer dans la réduction de leurs consommations.

« Pour le même prix, on a de l'énergie verte ! »

« On se réapproprie l'électricité », insiste Jacky Ménichon, le président qui ajoute : « Nous ne voulons plus subir la crise énergétique et faire des économies. » C'était une promesse de campagne en 2020 : « La transition énergétique est la priorité du mandat », disait-il. Parmi les outils pour devenir territoire à énergie positive (Tepos) d'ici à 2050 et réduire de plus de 30 % les consommations d'énergie, l'élu annonçait vouloir créer une boucle locale d'électricité verte. La première pierre vient d'être posée.

En 2021, la start-up lyonnaise My Energy manager a été choisie par la collectivité pour la conseiller et apporter des solutions techniques. Ensemble, ils ont choisi le fournisseur d'énergie Alpiq, « agrégateur d'énergie verte » se-



Une campagne de pub est prévue pour inciter le maximum d'habitants à souscrire un contrat BôWatts. Pour illustrer sa communication, la CCSB a fait appel à des habitants du territoire, mis en avant lors du lancement officiel de la marque ce mardi. Photo Progrès/Laura STEEN

Un capteur intelligent pour réduire ses consommations d'énergie

Il y a un mois, Patrick et Irène Nasles ont changé de fournisseur d'électricité. Et c'est auprès de Bôwatts qu'ils ont souscrit un contrat. Ils ont reçu un boîtier "nrLINK", branché directement sur leur compteur Linky. Avec l'écran déporté, qu'ils ont posé à côté de la machine à café, « on voit tout de suite les excès », indiquent ces habitants de Belleville-en-Beaujolais.

« Une réduction de 25 % des consommations »

nrLINK est une innovation proposée par My Energy manager. L'avantage principal de ce petit boîtier est « de voir en temps réel sa consommation, en kWh et en euros », explique Antony Parsons, directeur général de la start-up lyonnaise créée en 2020. Pour en bénéficier, il faut avoir un compteur Linky (le boîtier nrLINK est branché directement dessus), posséder un abonnement (moins de 36kVA) et valider sa portée (jusqu'à 30 mètres entre le compteur Linky et l'écran déporté). Ce petit outil coûte 149 € (livraison incluse) ; il est gratuit pour les habitants de la Communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB) qui souscrirait un contrat avec BôWatts. « Les études le montrent, reprend Antony Parsons, nrLINK permet de réduire



Patrick Nasles, habitant de Belleville, avec le capteur nrLINK : « On voit tout de suite les excès de consommation ».

Photo Progrès/Laura STEEN

ses consommations d'environ 25 %.

Le couple Nasles l'a constaté : « Avant, on ne faisait pas attention au préchauffage du four. Aujourd'hui, on fait attention, à 10° près ! [...] On se rend compte des consommations de chaque appareil. Et on se prend au jeu pour essayer de consommer moins. C'est là l'intérêt de ce petit appareil. Nous sommes convaincus que ça va nous aider à faire des économies. »

lon les mots de son directeur général Olivier Puit. En Beaujolais, l'énergie verte qui arrive dans les foyers fournis par BôWatts a été produite dans le sud-est de la France.

« C'est de l'hydroélectrique, du photovoltaïque et un peu d'éolien, détaille Frédéric Pronchéry, également vice-président de la CCSB au Développement durable. On est aligné sur le tarif réglementé d'électricité : pour le même prix, on a de l'énergie verte ! »⁽¹⁾

Premières installations photovoltaïques en 2024

À terme, l'électricité sera produite localement. « Nous massifions le photovoltaïque », rappelle Jacky Ménichon. Une cinquantaine de sites ont été identifiés pour éventuellement accueillir des panneaux (sur les toits des bâtiments publics, d'entreprises, au sol, flottants, verticaux au bord du contournement sud-est, etc.). « Les gros sites ont été signés, confirme Frédéric Pronchéry, les premières installations sont prévues pour 2024. En 2027, on atteindra 40 GWh. »

En attendant, l'heure est à la communication. Pour illustrer sa campagne de pub, la CCSB a choisi ses modèles parmi la population locale. Ils étaient sur la scène de l'Hôtel-Dieu ce mardi. On a reconnu Jean-Baptiste Maisonneuve (de l'entreprise de transports éponyme), Patrick Péchard, viticulteur à Régnié-Durette, ou encore l'athlète Assia El Hannouni. Une manière de dire : « On veut emmener l'ensemble du territoire ». Dans un premier temps, le dispositif est destiné aux particuliers. Il sera ouvert aux PME/TPE en septembre. Et plus tard, à toutes les entreprises : « On y travaille », conclut le maire belleillois.

L.S.

Pour souscrire : www.bowatts-beaujolais.fr

(1) Tarif de base : 0,206160 €/kWh.

MÉTROPOLE DE LYON

Comme l'Institut Paul Bocuse rebaptisé Lyfe, la fondation Péliisson change aussi de nom

À la suite du changement de nom de l'Institut Paul Bocuse en Institut Lyfe, la fondation G & G Péliisson change également de nom et devient la fondation Institut Lyfe. Explications.

« La fondation G & G Péliisson avait été fondée en 2015 pour assurer la pérennité de l'Institut Paul Bocuse dans un but non lucratif. Il était normal que l'Institut ayant changé de nom, la fondation change aussi de nom », explique Nathalie Perrin, déléguée générale de la fondation, abritée par la Fondation de France. « La Fondation Institut Lyfe a pour socle les valeurs de générosité,

d'excellence, de respect des autres, d'éthique et d'exigence. Elle a pour objectif de soutenir le projet des deux campus : l'extension avec l'achèvement du campus Gérard Péliisson, et la rénovation du campus Paul Bocuse avec les labos cuisine, pâtisserie et boulangerie », précise Nathalie Perrin.

Des bourses pour les étudiants précaires...

L'autre priorité est le programme de bourses pour permettre l'accès à une formation d'excellence dans les métiers de l'hôtellerie, la restauration, les arts culinaires et la pâtisserie : 120 à 130 bourses

« égalité des chances » sont attribuées à des étudiants précaires (boursiers du CROUS) ainsi que quelques bourses d'excellence à des étudiants méritants. Le programme Bourses Avenir permet à une entreprise mécène, une fondation, une association d'investir sur l'avenir d'un jeune méritant, de lui assurer une autonomie financière et un tutorat personnalisé tout au long de sa scolarité.

Un fonds de solidarité peut soutenir des étudiants victimes d'un accident de vie et quelques bourses mobilité peuvent être accordées selon les cas. Depuis 2016, la fondation a attribué plus de 350 bourses.

... et de l'innovation

Enfin, la fondation finance des programmes de recherche (alimentation, bien-être) et accompagne l'innovation pédagogique et l'excellence académique. À noter que Sylvie Péliisson est la présidente de la fondation ; Nathalie Perrin, la déléguée générale ; Corinne Berty est responsable mécénat & communication et Gianni Parducci, chargé de missions communication & mécénat.

Gisèle LOMBARD

Fondation Institut Lyfe : château du Vivier
1A Chemin de Calabert, 69 130 Écully ;
contact@fondationpeliisson.com

LYON 6E

Pénurie de places en crèche : les familles restent sur le carreau

Le 6^e n'échappe pas à la pénurie de personnel dans les crèches. Le maire LR du 6^e, Pascal Blache enverra une question par courrier au maire de Lyon, à propos de la création d'un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (secteur Masséna) votée par les Verts à la Programmation Pluriannuelle des Investissements.

« La pénurie de diplômés ne se résorbe pas » confiait au Progrès, Steven Vasselín, adjoint à la petite enfance de Lyon en avril dernier. L'élu pointait entre 150 et 250 postes vacants sur l'ensemble des 52 crèches municipales et 105 associatives de la Ville de Lyon. Ce problème de recrutement de personnel qualifié touche aussi les crèches privées. Il se traduit par une réduction des amplitudes horaires, voire des fermetures ponctuelles de crèches.

Prévenus le 28 avril pour des dispositions à compter du 22 mai

Dernier exemple en date celui d'une famille qui dénonce un problème de dysfonctionnement au sein de la crèche d'entreprises Babilou, 23, boulevard Jules-Favre (Lyon 6^e). Les parents ont été informés le 28 avril par mail qu'il leur fallait prendre leurs dispositions car le nombre d'enfants accueillis allait drastiquement diminuer à compter du 22 mai, date à laquelle la directrice partira et sera remplacée par un intérim et dès le 2 mai, d'une diminution significative de l'amplitude horaire. « Jeudi 4 mai, les parents ont reçu un mail les prévenant que leur enfant ne serait plus accueilli à partir du 22 mai. Le nombre



À Lyon, chaque année, 4 500 bébés ne peuvent pas accéder à une crèche.

Photo archives Progrès/Nadine MICHOLIN

Un taux de réponse positive de 1,16 % en mars

« Lors de la dernière commission, la Ville a gelé les places municipales. La priorité, c'est de garantir des places en crèches. Au guichet des mairies d'arrondissement, on reçoit des parents désespérés, des mères en larmes qui n'ont pas de famille à Lyon pour les secourir. Cela devient un problème d'égalité femmes-hommes, les femmes ne peuvent pas reprendre leur activité professionnelle » s'offusque Natalia Cabrera, adjointe à la petite enfance du 6^e. Les taux d'admission au sein des crèches municipa-

les du 6^e arrondissement varient entre 11,7 % et 44,5 % en 2022 :

Mars 2022, sur 187 dossiers, 22 places (taux de 11,7 %)

Juin 2022 : sur 332 demandes, 148 places (44,5 %)

Septembre 2022 : 146 demandes pour 35 places (23 %)

Décembre 2022 : 154 demandes pour 26 places (16,8 %)

Mars 2023 : 172 demandes pour 2 places (1,16%).

d'enfants en présentiel passera alors de 38 à 13 » s'indigne cette famille. « Deux propositions d'accueil prioritaires ont été faites dans d'autres crèches Babilou de Lyon et Villeurbanne pour les enfants concernés mais elles ne répondent pas forcément, ou pas du tout, aux contraintes et besoins de leurs parents ».

À proximité de Babilou Lyon Favre, la Maison de l'enfance du 6^e, 34 rue Waldeck Rousseau (association Loi 1901), a

dû fermer récemment deux jours en une semaine faute de personnel introuvable même en intérim. Sollicitée par les parents évincés de Babilou, elle se retrouve dans l'incapacité de les dépanner, même de manière précaire !

172 demandes pour deux places admises en mars 2023

Lors du conseil d'arrondissement le 2 mai, Natalia Cabrera, adjointe à la petite enfance du 6^e s'est indignée : « Il n'est pas

possible de dire aux 53 000 habitants du 6^e que l'on n'a pas de place. Lors de la commission du 14 mars, nous avons 172 demandes pour deux places admises. Quid des 170 familles laissées sur le carreau ? ». De quoi motiver la question écrite que le maire Pascal Blache (LR) compte envoyer.

L'édile demandera au maire de Lyon, Grégory Doucet, de s'engager sur l'acquisition et l'aménagement d'une nouvelle crèche sur le secteur Masséna

REPÈRES

■ Une situation temporaire chez Babilou Lyon Favre

Contactée, la direction de Babilou confirme que le secteur de la petite enfance est sous tension au niveau des recrutements mais que la situation au 23 Bd Jules Favre est temporaire. « On a préféré réduire le nombre d'enfants en prévenant leurs parents le plus tôt possible et en proposant des solutions de replis. Nos équipes RH font le maximum. On a un pool de professionnels volants et du personnel intérim. Nous avons déjà repositionné 22 enfants sur 35. 13 enfants sont encore accueillis sur la structure et nous avons arrêté temporairement l'accueil occasionnel. Nous avons bien conscience des difficultés pour les familles et en sommes désolés. Pour nous, l'intérêt est que cette solution soit temporaire sans pour autant transiger sur la qualité du personnel, le taux d'encadrement et la sécurité des enfants ».

avant la fin de ce mandat. Ceci, au vu du besoin grandissant et croissant de places en crèches compte tenu de la réalisation d'un important programme immobilier d'une centaine de logements. Ce projet prioritaire d'un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) a été voté à la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) par la majorité municipale écologiste.

Au grand dam des élus d'opposition du 6^e qui ont approuvé cette question à la majorité, les conseillers verts se sont abstenus tout en disant « ne pas être défavorables au projet ».

N. M.

LYON 4E

Métropole et Ville reçoivent le label Ville européenne

Créé en 2020 et porté par les trois associations Le Mouvement européen France, Les Jeunes européens France et l'Union des Fédéralistes européens, pour promouvoir la démocratie européenne et faire vivre l'esprit européen, le label Ville européenne a été décerné ce mardi 9 mai, journée de l'Europe, à la Métropole et à la Ville de Lyon. « Une labellisation qui souhaite témoigner de l'engagement et des actions menées conjointement par les deux collectivités », a souligné Sofya Galanina, présidente des Jeunes européens Lyon.

L'inauguration du label a été accompagnée du dévoilement d'une plaque installée à hauteur du 52, quai Gillet, à proximité du pont Schuman, en hommage au Père fondateur de l'Union européenne. La cérémonie a été aussi l'occasion pour Bruno Bernard, président de la Métropole et Grégory Doucet, maire, de revenir sur les actions menées par la Métropole et la Ville de Lyon, en faveur de l'Europe, ainsi que sur les temps forts de ce mois de mai. Chaque année, les deux collectivités proposent, aux côtés de leurs partenaires, une programmation riche d'une cinquantaine d'événements culturels grand public.



Grégory Doucet, Maire de Lyon, et Bruno Bernard, Président de la Métropole, entouré de représentants des trois associations porteuses du Label Ville européenne. Photo Progrès/Yves LE FLEM